



Paris, le 4 juillet 2012

## Communiqué de presse

**Dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie pour les finances publiques, le gouvernement a fixé l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) à 2.7%.**

Cette décision marque un engagement fort en faveur d'une politique de santé publique faisant de l'accès aux soins pour tous, et de l'innovation, ses priorités.

En effet, en choisissant de **consacrer plus de 4.6 milliards d'euros de plus qu'en 2012 à la santé**, le gouvernement entend investir dans la modernisation de notre système de soins pour **renforcer la médecine de proximité et l'excellence du service public hospitalier**, durement malmené durant le dernier quinquennat.

Le gouvernement fait le choix d'investir dans notre système de santé à travers des réformes qui permettront une meilleure qualité.

**Cet engagement financier en faveur de la qualité et de l'innovation** sera complété par des mesures fortes en direction des projets immobiliers des établissements hospitaliers, qui, au quotidien, **font de la santé un investissement d'avenir.**

**Contact presse** (cabinet de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé) : 01 40 56 60 65